Groupe de Travail (GT) « apiculture interDOM» (GAIDOM)

Réunion du 04/4/2016, 14:00 – 16:00 heure de métropole.

Relevé de conclusions

Prochaine réunion : le 4 juillet 2016 à 14 :00 heure de métropole

Téléphone : 01 48 50 50 80

Code d'accès à la conférence : **04075810#**

Table des matières

1 Participants (croix = présent) 3

2 Constitution, objets et statut du GT ; méthode de travail 3

2.1 Rappel 3

2.2 Méthode 4

3 Etat des lieux des apicultures ultramarines » 4

3.1 Date limite de remplissage du tableau de synthèse 4

3.2 Hiérarchisation des priorités proposées 4

3.2.1 Montage d'un dossier interDom sur base des priorités définies 5

3.2.2 Structuration interDOM – reconnaissance nationale des apicultures ultramarines 5

3.2.3 Signes de qualité, approches INAO, appui-conseil, formation, autres 5

3.2.4 Caractérisation miels/pollens 5

3.2.5 Formation des professionnels 6

3.2.6 Compétences sanitaires 6

3.2.7 Etat sanitaire des cheptels 6

4 Groupes techniques sur certains sous-sujets (cires; enruchements Mayotte) 6

5 Prochaine réunion 6

6 Annexe - Etat de lieux des apicultures ultramarines : première approche 7

1 Participants (croix = présent)

Guadeloupe	X	Jacques PASSAVE Président de l'APIGUA (Association des apiculteurs de la Guadeloupe)	jacques.passave@orange.fr	06 90 38 23 23
		Régis TOURNEBIZE, INRA	regis.tournebize@antilles.inra.fr	06 90 53 71 71
	X	Olivier CESAR AUGUSTE Président de la SICA Myel peyi Gwadloup (coopérative)	olivier.cezar@orange.fr	06 90 34 49 64
		Xavier Xandé, directeur d'IKARE	Xavier.xande@ikare.asso.fr	06 90 59 15 71
		Flora CHABANNE, Représentante d'Ikare Guadeloupe	flora.chabane@ikare.asso.fr	06 90 60 84 85
	X	Benoit FOUCAN PERAFIDE, Ingénieur conseil de la filière, APIGUA	apiguadeloupe@yahoo.fr	06 90 38 22 32
Martinique	X	Franz FONROSE, apiculteur, Chambre d'Agriculture	mieldesmornes97224@gmail.com	06 96 91 72 88
	X	Jean-Pierre JORITE, ADAMAR Association pour le Développement de l'Apiculture Martiniquaise	jori.api@gmail.com adamar972@gmail.com	06 96 94 73 29
	X	Alain LOF, GDSAM, Groupement de défense sanitaire apicole martiniquais	a.lof@wanadoo.fr gdsam.asso972@gmail.com	06 96 31 31 65
		Dominique LOF, syndicat des apiculteurs de Martinique	lof.dominique786@orange.fr	
		Isabelle JEAN-BAPTISTE, animatrice RITA, Chambre d'Agriculture	transinnov@martinique.chambagri.fr	06 96 85 63 87
		Françoise REGINA Pôle agro-alimentaire de la Région Martinique Chef de projet Meli'Val	regina@parm.asso.fr	05 96 42 12 78
	X	Jocelyne Soler, Pôle agro-alimentaire de la Région Martinique	soler@parm.asso.fr	
		Katia ROCHEFORT, Pôle agro-alimentaire de la Région Martinique	rochefort@parm.asso.fr	06 96 25 90 66
	X	Romuald NELSON, Chargé de mission agriculture durable, Parc Naturel Régional de la Martinique	r.nelson@pnr-martinique.com	06 96 06 07 38
	X	Patrick WILLIAM, Président Syndicat des apiculteurs martiniquais (SAM)	samapiculteurs@gmail.com	0696 00 42 90
Guyane	X	Jean-Philippe CHAMPENOIS, Apiculteurs de Guyane	api973@hotmail.fr	06 94 42 78 32
		Collectif apicole de l'ouest		06 94 42 31 01 06 94 21 82 76
		Association des Apiculteurs de la Vallée de l'Oyapock		06 94 22 22 99
La Réunion		Hélène DELATTE, CIRAD, référente « apiculture » pour le RITA animal La Réunion	helene.delatte@cirad.fr	
	X	Pascale ACHARD, animatrice « RITA animal », Fédération régionale des Coopératives Agricoles	p.achard.frca@orange.fr	06 92 62 41 31
		Bernard REYNAUD, CIRAD, référent « apiculture » pour le RITA animal La Réunion	bernard.reynaud@cirad.fr	
		Camille PERRAULT, Coopémiel	coopemiel@wanadoo.fr	
		Jean-Laurent HOAREAU, Coopémiel, administrateur, apiculteur, formateur lycée agricole	coopemiel@wanadoo.fr	
		Olivier ESNAULT, GDS, référent « apiculture » pour le RITA animal La Réunion	olivier.esnault@gds974.re	
		Henri BEGUE, animateur ADA, La Réunion	henri.begue@reunion.chambagri.fr	
Mayotte		Ibrahim FONTE, chef du service végétal à la Chambre d'agriculture de Mayotte et référent apiculture : apiculteur	fonte.ibrahim@gmail.com	
		Elodie Savignan, animatrice RITA	elodie.savignan@educagri.fr	06 39 69 46 67
		Jean-Pierre PAPY, formateur en charge de l'apiculture, Lycée Agricole de Coconi, apiculteur	jean-pierre.papy@educagri.fr	06 39 27 00 94
		Marion PANNEQUIN, vétérinaire, GDS Mayotte	pannequin.marion@eleveurs-de-mayotte.fr	06 39 27 81 94
Métropole		François GERSTER, CGAAER, chargé par le ministre de l'agriculture de la préparation et du suivi du planglobal d'action pour la filière apicole	francois.gerster@agriculture.gouv.fr	+33(0)1 49 55 53 19
		Jean-Yves Foignet	Jean-yves.foignet@itsap.asso.fr	
	X	Sophie CLUZEAU-MOULAY, directrice, Institut de l'abeille	moulays@itsap.asso.fr	+33(0)1 40 04 50 42
	X	Philippe PRIGENT, animateur national RITA	philippe.prigent@acta.asso.fr	+33(0)6 25 78 10 98

2 Constitution, objets et statut du GT ; méthode de travail

2.1 Rappel

le GT est constitué des participants à l'atelier « apiculture » qui s'est tenu durant les journées nationales des RITA en février 2015 à Paris, ainsi que d'autres acteurs professionnels du secteur qui ont manifesté leur désir de participer au GT. Les animateurs des RITA participent également au GT, ainsi qu'IKARE, institut technique agricole spécialisé en productions animales dans les Antilles et en Guyane.

Le rapporteur du GT est Philippe Prigent, ACTA.

L'objet du GT est triple :

- Identifier et hiérarchiser les priorités communes aux apicultures des DOM.
- Contribuer à la définition d'un plan global de développement durable des apicultures des DOM.
- Préparer un plan d'action finançable.

En outre, le GT peut servir d'incubateur à des réflexions sur des thématiques particulières, dont les membres du GT qui le souhaitent s'emparent : cire, enruchements, formation, …

La mission du GT « apicultures ultramarines » a été entérinée par le Comité de pilotage national des RITA, qui s'est tenu le 4/3, sous la présidence du Ministère de l'Agriculture.

2.2 Méthode

La méthode de travail est la suivante : les échanges entre participants sont consignés dans le corps du texte du compte rendu, et reporté lorsque cela est pertinent dans le tableau de synthèse « apicultures ultramarines » annexé au compte-rendu.

3 Etat des lieux des apicultures ultramarines »

3.1 Date limite de remplissage du tableau de synthèse

Un état des lieux de l'apiculture dans les DOM a été progressivement établi par les membres du GT, en prenant en compte les aspects suivants:

1. Organisations des apiculteurs
2. Apiculteurs et Production
3. Commercialisation
4. Caractérisation pollens
5. Formation
6. Types d'abeilles
7. Compétences sanitaires disponibles
8. Aspects sanitaires
9. Epidémiosurveillance
10. Cires
11. Programmes à financements externes
12. Info-comm
13. Autres aspects

Ces points constituent les rubriques du tableau de synthèse annexé au compte-rendu.

Le GT propose que le tableau de synthèse soit considéré comme finalisé pour la prochaine réunion du 4 juillet 2016.

Chaque participant est donc invité à apporter ses contributions avant cette date. C'est essentiel si nous souhaitons conduire une action d'ensemble, sur une base d'informations exhaustives.

3.2 Hiérarchisation des priorités proposées

Les travaux entrepris jusqu'à présent aboutissent à la détermination des priorités suivantes :

1. Structuration interDOM - nationale	Besoin d'une représentation des DOM au niveau national, pour ne pas rester à l'écart des flux d'information (lois, projets, mesures spécifiques) Hypothèse : rejoindre ADA France (aspects juridiques à vérifier). ADA La Réunion en fait déjà partie (Henri Bègue). S. Cluzeau approche le Président d'ADA France à ce sujet.
2. Signes de qualité	Partager une démarche commune entre DOM, avec l'appui de l'INAO très en amont (aspects juridique, formation, types d'accompagnements possibles, …)
3. Caractérisation miels / pollens	Echanges méthodologiques et techniques sur la caractérisation des pollens. Logiciel spécifique ?
4. Formation TSA et	Envisager dès à présent la formation d'ASA pour passage au statut de TSA

vétérinaires	Idem pour les formations de vétérinaires diplômés en apiculture (au moins un par DOM)
5. Formation gestion des cheptels	Formations sur gestion homogène
6. Etat sanitaire cheptels	Il est urgent d'effectuer un état sanitaire par DOM. Besoin d'éléments de protocole, organisation, durée, coût.
7. Etude « cires »	Cires : étude faisabilité sur organisation du dispositif, coûts, équilibre économique
8. Agriculture partagée	Interpénétration apiculture et autres filières (« agriculture partagée »), dans une perspective de diversification et d'accroissement des ressources mellifères, dans un contexte où certaines aides (« surfacées ») contribuent à la réduction de la biodiversité : Ce thème est perçu comme constituant une absolue nécessité, dans le cadre de démarches agroécologiques. Des exemples, des pistes : échanges entre agriculteurs et apiculteurs pour favoriser la replantation de suretiers (Antilles). Utilisation de certaines aides pour orienter vers la plantation de haies fleuries, vers le recours aux plantes de service mellifères (P. Achard recherche des éléments pratiques sur des activités déjà en cours cher eRcane et Armeflhor). Voir aussi (site MAAF) l'exemple du GIEE apiculture – agriculture en métropole. (« GIEE pollinisateurs ») S. Cluzeau indique que cette démarche vertueuse nécessite beaucoup de communication, d'argumentaires techniques, de documentation, pour se traduire concrètement dans les pratiques.

Ces priorités doivent être validées et hiérarchisées par une réunion aussi large que possible du GT.

3.2.1 Montage d'un dossier interDom sur base des priorités définies

Une fois les priorités validées par le GT, celles-ci pourraient faire l'objet de la préparation d'un dossier en plusieurs volets, proposé au financement de différents bailleurs.

3.2.2 Structuration interDOM – reconnaissance nationale des apicultures ultramarines

Visio avec administrateurs ADA France (S. Cluzeau).

3.2.3 Signes de qualité, approches INAO, appui-conseil, formation, autres

Pour tous les DOM, les contacts avec l'INAO sont rares voire inexistants. Les choix ne sont pas encore faits quant aux SIQO (signe d'identification de la qualité et de l'origine : AOC, IGP, …). Les participants s'accordent sur la nécessité d'une réflexion entre professionnels.

Or la démarche SIQO doit être prise très en amont. Sophie Cluzeau indique que l'appellation « miel des Cévennes » vient juste d'être reconnue, portée par l'ADA Languedoc-Roussillon. Sophie propose d'organiser une rencontre téléphonique spécifique « appellations » entre les porteurs de ce projet dans les DOM et leurs homologues cévenols : étapes principales, pas de temps, écueils, ….

On revoie à la consultation des 5 fiches synthétiques « labels » produites par l'INAO : AOP/AOC ; IGP ; STG ; Agriculture biologique ; label rouge. Cliquer ici.

On consultera également avec intérêt les fiches INAO suivantes, accessible en cliquant ici :

- Produire sous SIQO, l'essentiel de la démarche (2 p.)
- Aires géographiques et délimitation des produits sous SIQO (2 p.)
- Le contrôle des SIQO (2 p.)
- L'organisme de défense et de gestion (1 p.)
- La coopération internationale et l'INAO (1 p.)
- L'INAO au service de l'agriculture biologique (4 p.)

3.2.4 Caractérisation miels/pollens

Ce travail est l'objet même du projet APILOC en Guadeloupe, et du projet Meli'Val en Martinique (document projet, 4 p.). Quelles synergies/complémentarités/économies d'échelle/collaboration ? Idem pour les autres territoires.

Des écueils apparaissent notamment liés à l'indisponibilité localement de certaines compétences. Pour pallier ce manque, un conventionnement est réalisé avec l'université de Corte (Corse)

3.2.5 Formation des professionnels

Seuls des regroupements de candidats entre Martinique et Guadeloupe, voir Guyane, permet d'atteindre une taille critique permettant la mise en œuvre d'une formation.

Guadeloupe :

- Demandes de formation en croissance forte ces derniers temps, surtout depuis l'attribution du prix « meilleur apiculteur de France » à vous savez qui.
- Un BPREA se terminera en Guadeloupe fin avril, avec un Martiniquais parmi les participants.
- Peu adapté aux publics en insertion (français, communication, gestion…)
- Des travaux avec le CFPPA de Vesoul ont été entrepris. Programme peu adapté aux DOM

3.2.6 Compétences sanitaires

- Formations TSA (ces agents, ASA ou TSA, sont mandatés par le SALIM) :
- Ces formations auraient une durée de 5 j, sur tous les pathogènes ; la dimension « veille » est importante.
- Un décret indiquera bientôt les organismes habilités pour la formation TSA.
- JP Jorite indique que des contacts sont en cours pour l'obtention de financements pour les formations TSA avec la FNOSAD (Pdt Fnosad, et JL Denescher du GDS 30)
- JP Champenois indique que VIVEA est susceptible de payer de telles formations, pour des agriculteurs cotisants (en Martinique, VIVEA devrait d'ailleurs financer en mai une formation sur la sélection apicole).

3.2.7 Etat sanitaire des cheptels

Réalisé à La Réunion il y a 2 ans. Des informations ont été adressées par O. Esnault à ce sujet aux Antilles.

P William rappelle le coût d'un audit réalisé par un prestataire externe en 2005 : 32000€.

Les participants des Antilles soulignent que l'expertise locale permettant la conduite d'un audit sanitaire est inexistante.

De même, il est rappelé l'obligation prochaine de passage d'ASA en TSA, ce qui nécessite une formation spécifique pour les agents concernés.

7 personnes formées en Guyane.

4 Groupes techniques sur certains sous-sujets (cires; enruchements Mayotte)

Concernant les cires, Sophie Cluzeau-Moulay indique qu'un stage de 3 mois vient de commencer à l'ITSAP. Le stagiaire, jeune Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire (ISPV) s'intéressera aux points suivants :

- Etat des lieux des cires en métropole ;
- Analyse des dangers et points critiques (HACCP) dans la fabrication des cires
- Bonnes pratiques d'hygiènes pour les ciriers.

Benoît Foucan : comment faire en sorte que les DOM soient partie prenante de ce travail ?

Les apiculteurs antillais sont d'accord pour participer à une visio ou conférence téléphonique avec leurs collègues mahorais pour échanger sur le thème de l'enruchement.

5 Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 4/7 2016 à 14 :00, heure de métropole. Numéro et codes d'accès en première page de ce compte-rendu.

6 Annexe - Etat de lieux des apicultures ultramarines : première approche

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Remarques
Organisations	APIGUA est présente depuis 30 ans. APIGUA réunit la presque totalité des apiculteurs Guadeloupéens. Une SICA e été créée par APIGUA afin de répondre aux besoins en matériel (et en conseil) des apiculteurs. 3 containers de matériel sont importés par an (1 container il y a 5 ans). La SICA permet de dégager un peu de financement. Encadrement technique depuis 10 ans.	SAM creation: 2003 ADAMAR : 2011 GDSAM : 2013 GDSAM / mise en place GIEE apiculture	*Organisation débutante.* *Collectif Apicole de l'Ouest (CAO), 10 adhérents, St Laurent du Maroni;* *Association des Apiculteurs de la Vallée de l'Oyapock (AAVO), 10 adhérents, St Georges ;* *Apiguy (APIculteurs de GUYane), 20 adhérents, Cayenne*	La Réunion compte près de 300 apiculteurs déclarés dont environ 50 % professionnels. Une ADA. Un Syndicat Apicole Réunion (SAR). Une coopérative : la Coopémiel, créée en 1967, regroupe une 50aine d'apiculteurs.	Organisation embryonnaire	Question récurrente : Comment rejoindre le réseau des ADA ? S Cluzeau prends contacts avec ADA France pour conf. tel. entre bureau ADA France et organisations apicoles DOM. Adhésion à ce projet de l'Apigua, SAM, ADAMAR, Apiguy.
Production / apiculteurs	13-15 Kg/ruche. Environ 80 tonnes/année 5production APIGUA). 100 apiculteurs à l'Apigua sur les 120 déclarés. Environ 5 500 ruches	26Kg/ruche 100 T/an 120 apiculteurs dont 40 pros 6500 ruches	Déclaratif : 7t produites (vs. 58 t importées) 400 ruches (dont un apiculteur à 100 ruches, Bruno Gaucher)	12 000 ruches. 150 à 200 T produites / an (autant importées) 15 KG / ruche en moyenne	Une quinzaine de personnes sont partantes pour s'engager.	Cheptels à peu près connus (déclaration obligatoire). Mais il existe clairement des très petits détenteurs qui ne déclarent pas.
Commercialisation	- La vente en directe est privilégiée par beaucoup d'apiculteurs - Démarrage de la commercialisation du miel des professionnels : SICA Myel Peyi Gwadloup, avec une étiquette commune. Objectif : Développer l'activité de la coopérative - Le miel de Guadeloupe n'est pas suffisamment valorisé - Objectif AOP ou IGP : Miel de Guadeloupe	Vente directe, marché de proxi, foires et expo ; GMS et épiceries de proximité. 10% des apiculteurs vendent en GMS Objectif : commercialiser en commun dans le cadre de l'interprofession l'AMIV. Consommation locale : 400 T/an dont 300 T/an importés 5 apiculteurs ont la Marque Parc. Travail avec le PARM, PNRM en vue d'une AOP ou une IGP	Objectif IGP « miel de mangrove » et « miel de forêt et savane ». Indications déjà présentes sur pots en vente (autocollant sur couvercle), mais pas de certification IGP Vente en supermarché : 10-12 €/kg En supermarché pas au-dessus de 250 gr. (pour pouvoir répondre à la demande). Tarifs 250gr/6€ ; 500gr/12€ ; 1l/30€	Miel de baies roses essentiellement, mais aussi miel de letchis et miel de forêt. GMS pour la production de la Coopémiel, vente directe pour les autres producteurs.	Y a-t-il une spécificité du miel Mahorais ? Se rapprocher des expériences Guerlain avec abeilles noires d'Ouessant ?	

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Remarques
Caractérisation pollens	Projet IKARE : Caractérisation des miels de Guadeloupe : Banque pollens certifiés existe. Travail de caractérisation en cours.	Banque pollens en cours Travail de caractérisation en cours.	Thèse en cours : caractérisation des pollens (université de Guyane ; appui labo Corse)	Banque pollens certifiés en cours. Intérêt pour pollens des autres DOM.	Cirad La Réunion propose son appui scientifique. Apigua (Guadeloupe) propose contacts bilatéraux, pour des appuis techniques directs.	Des travaux importants ont été identifiés en Australie et aux Bahamas. Existe-t-il une / des banques de pollens au plan mondial ? S. Cluzeau vérifie auprès de JF Odoux, INRA du Magneraud Quels sont les labos agréés au titre du règlement apicole européen (analyses subventionnées) ? S. Cluzeau vérifie auprès de B. Veyssière, INRA Avignon. Logiciel caractérisation à La Réunion : travail de longue haleine (> 100 critères pour caractériser un pollen ; puis construction BDD avec nombreux pollens…).
Formations	2015 : BP REA en cours. Fin en juillet 2016. 2014 : Formation de perfectionnement réalisée par l'APIGUA (Guyane et Sénégal) Depuis 8 ans formation d'initiation à l'apiculture	Besoin formation sur aides. Projet en cours avec le LEGTA de Croix Rivail pour une formation diplômante par le biais du réseau Préférence Formation en partenariat avec le CFPPA de Vesoul. Les candidats existent. A ce jour un Club Apiculture fonctionne au Lycée Agricole de Croix Rivail et reçoit 20 lycéens. Formations ponctuelles ont été faites par PNRM. Besoin de pérenniser.	Aspects sanitaires : FNOSAD, Jean-Luc Denescher 5j « salle » ; possibilité allonger à 2 semaines si visites terrain. Défraiement, pas d'honoraires Financement VIVEA OK si ≥ 3 pers REA 46 h (CFPPA Matiti et Apiguy) En 2016 : 1 module initiation pour débutants 1 module initiation pour pluriactifs (horaires adaptés) NB : il existe un autre CFPPA à St Laurent du Maroni Et un à Cacao Echanges sur contenus formation avec Antilles : Apigua a envoyé un devis.	Formation au CFPPA. Formation spécifique « élevage de reines ». VIVEA peut prendre en charge formation (via Chambre, via partenaires RITA). Correspondante formation continue : Pascale Achard Pascale insiste sur la simplicité du montage des formations sur financements VIVEA : • Dossier bouclé 1 mois avant la formation ; • Présentation comité VIVEA • Validation VIVEA • Etre à jour Amexa • Formation, avec des experts mandatés par organisme de formation.	Correspondant formation initiale : Jean-Pierre Papy 1ère session formation CFPPA 8 mois en 2015. 2e session de formation prévue en 2016. Formation non diplômante.	Il existe formation DIE apidologie, ONIRIS, Nantes. 5 semaines. Déjà 120 formés. Bientôt 200. Contact : responsable formation école vétérinaire. http://www.oniris-nantes.fr/professionnels/formation-continue/catalogue-veterinaire/die-apiculture-pathologie-apicole/ formation.continue@oniris-nantes.fr Tél. +33 (0)2 51 78 55 00 monique.lhostis@oniris-nantes.fr Assistants sanitaires apicoles (ASA) vont devenir Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA). Formation (financée) sera requise pour devenir TSA. Les TSA devront contractualiser avec Vétérinaire(s). TSA payés par l'Etat pour actions de police sanitaire ; par apiculteurs sinon. APIGUA souligne que si interventions pas aidées, les TSA joueront difficilement leur rôle.

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Remarques
Types d'abeilles mellifères	Etude génétique réalisée par APILAB : Beaucoup d'hybridation avec des abeilles à caractères africanisés (57%) Reste (Ligustica, melifera, caucasica). Mélipona variégatypes (Espèces endémiques de Guadeloupe)	•14 espèces d'abeilles ; 13 sauvages dont 1 mellifère •2013 : mise en place d'un conservatoire apicole et d'un centre d'élevage (travaux en cours) à l'initiative du PNRM avec les professionnels •Etude génétique réalisée par APINOV 2012 – 2014. Abeilles à caractères africanisé 80%. Suite étude génétique, ramené à 40% •Présence de ligustica, caucasica, anatolienne, melifera.	*Apis melifera scutellata (africaine, import de Namibie, 1956) ;* Import *A. melifera ligustica* et *iberiensis* par colons 17e S ; Croisement abeille africaine -> « abeille tueuse », dite aussi « africanisée » ; Mélipones, endémiques (80 esp) ; Nombreuses ressources « mélipone » depuis 50 ans au Brésil	hybride malgache européenne. Dans les territoires voisins de l'Océan Indien, on a : Madagascar et Seychelles : Apis melifera unicolor pure ; Rodrigue : abeille européenne ; Comores : hybride malgache – africaine	hybride malgache africaine. Agressive et fugueuse. Souche Unicolor, la plus africanisée de l'Océan Indien.	Espèces et génétique : 3 documents scientifiques La Réunion Mayotte et Océan Indien. (publications scientifiques + thèse de doctorat M Técher de la Réunion). Pour constitution base documentaire : articles Hélène Delatte.
Compétences sanitaires	1 véto formé à Nantes (X. Roy) ; Manque de pratique. Il y a un fort besoin d'assistants sanitaires apicole (et bientôt TSA) et donc de formation sanitaire. Sollicitation DAAF : manque de financement.	En collaboration avec le GDSAM les autres structures de la filière ont choisi un véto, très motivé pour l'apiculture, qui est en cours de formation. En second lieu un véto formé a été choisi 2 vétos formés DIE établis au Lamentin, JM Liabeuf, Sophie Landrin (mandatée DDPP)	Une vétérinaire ayant débuté la formation DIE à Nantes (cf. point 6 – formations).	CIRAD : génétique des populations, biologie, écologie, écologie de la ressource, maladies de l'abeille (dépistage moléculaire : nosémose, virus, bactéries, microsporidie) avec le GDS. CIRAD : GDS : 1 vétérinaire diplômé en apiculture (DIE de Nantes, O. Esnault)	Marion Pannequin, formée ONIRIS ?	Formations TSA (ces agents, ASA ou TSA, sont mandatés par le SALIM) : Ces formations auraient une durée de 5 j, sur tous les pathogènes ; la dimension « veille » est importante. JP Jorite indique que des contacts sont en cours pour l'obtention de financements pour les formations TSA avec la FNOSAD (Pdt Fnosad, et JL Denescher du GDS 30) Un décret indiquera bientôt les organismes habilités pour la formation TSA. JP Champenois indique que VIVEA est susceptible de payer de telles formations, pour des agriculteurs cotisants. En Martinique, VIVEA devrait d'ailleurs financer en mai une formation sur la sélection apicole. Organismes de formation : les Chambres notamment peuvent jouer ce rôle. Enseignement agricole aussi, naturellement.
Aspects sanitaires : Varroa	Présence avérée. Tests : 5€/ruche. Traitements homologués inefficaces (chaleur). Pas d'étude tests efficacité en milieu tropical. GDS peu présent (moyens et capacités insuffisants).	Tests : 5€/ruche. Traitements homologués inefficaces (chaleur). Pas d'étude tests efficacité en milieu tropical. Jusqu'en 2013 seul le GDSM (toutes filières élevage) existait, mais peu présent faute de moyens. Depuis la création du GDSAM en 2013 des programmes de traitements généralisés et d'approvisionnement de traitements et plateaux. Passage en bio :	Pb n°1 : varroa (1 apiculteur a vu sa production chuter de 8t à 500 Kg) 2 médicaments en usage en alternance : Apivar et Apistan	Exempté (dossier déposé)[1]. Etat des lieux sanitaire effectué en 2013. Varroa présent à Maurice et Madagascar. D'où inquiétudes en raison d'importation	Absent, à dires d'apiculteurs.	Connaissance sanitaire des cheptels limitée. Besoin d'un état sanitaire du cheptel. Mettre à disposition du groupe les éléments permettant d'appréhender l'état sanitaire des cheptels : Protocole et organisation, durée, coût. Voir avec équipe épidémio

[1] Le varroa est présent à Madagascar, à Maurice

		acide formique utilisé en 2015, peu adapté à nos conditions en milieu tropical.		parfois non contrôlées.		ANSES. NB possibilité analyses à distance ; abeilles prélevées conservées dans l'alcool, cf. études abeilles mahoraises par La Réunion fin octobre 1015.
Aspects sanitaires : Loque	Besoin d'un état des lieux	2003 : audit sanitaire (Michel Bocquet) à actualiser		Exempte (loque US)	Exempte (?)	
Aspects sanitaires : Nosémose	Besoin d'un état des lieux	Pas de présence détectée à ce jour ; besoin d'état des lieux		A rechercher		
Aspects sanitaires : Toxicologie	Besoin d'un état des lieux	Analyses : beaucoup de faux. Dans les cires : Fluvalinate. Coumaphos et roténone (interdits) dans certaines régions. Etudes à poursuivre sur l'ensemble du pays				

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Remarques
Aspects sanitaires : Epidémiosurveillance	APIGUA joue de fait le rôle d'un GDS. Pas de labo départemental « abeilles » Souhait intégrer réseau ADA	Existence GDS (GDSAM) Souhait intégrer réseau Abeilles VSH Fort souhait d'échange avec La Réunion sur le travail mené en épidémiosurveillance : • Echantillonnage, • Analyse des abeilles, • …	GDS créé en décembre 2015.	En place à partir de 2016 (GDS). Labo du CIRAD pour analyses. Début de mise en place de ruchers sentinelles (surveillance pathologies locales, veille Varroa) Mise en place d'une appli de géo-référencement des ruches a vocation épidémio : alertes sanitaires : « SAVA » dispo sur Apple store et Google Play. Elaboration CIRAD + GDS. Attente validation CNIL. Permet d'enregistrer : • Maladies • Emplacement ruches • Vols Donne informations sur : Pathologies, répartition, causes mortalité		Contacter: Benjamin Basso (ITSAP) pour qu'il diffuse programme des recherches à venir (a travaillé sur plan de sélection La Réunion). Nombre significatif de personnes formées par ANSES pour les DOM. S. Cluzeau vérifie avec ANSES qui sont ces personnes. *Aethina tumida* est aux portes des Antilles et de la Guyane, en provenance de Cuba. Pour l'App « SAVA » : possibilité de travail entre GDS pour « localiser » l'App sur d'autres territoires ? P Achard se renseigne.
Cires	Importées de métropole. Coût très élevé. Qualité variable, pas toujours exemptes de contaminations. On observe parfois des problèmes (refus de bâtir) De rares apiculteurs préparent leurs propres cires. Offre bien inférieure à la demande. Besoins de contrôles sur les cires importées, notamment celles labellisées « bio ».	Importées de métropole Fabrication locale de cire par la ferme d'insertion du Lamentin	Importées de métropole	Importées de métropole. Coopémiel (petite coopérative) envisage fabrication pour ses adhérents dans un premier temps, puis d'élargir aux autres apiculteurs. Horizon 2 ans, financement FEADER mesure 14-20.	Importation de La Réunion ou de Métropole.	Une problématique prioritaire. Expérimentations à conduire pour fabrication de cire locale. Envisager étude de marché : le (matériel 20 000 € pour toute la Guadeloupe par exemple + 1 à 1,5 ETP : cela peut-il se rentabiliser par la vente de cires ? A quel prix ? Quelle organisation ?). Démarrage d'une thèse ANSES – ONIRIS sur purification des cires. Echanges entre DOM à envisager sur organisation de la collecte des cires et fabrication de cires. Projet (???) doit être déposé mi 2016 à la Commission. Mesures mises en place gagneraient à être élargies aux DOM.

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Remarques
Programmes/projets à financement externe	- Projet de mise en place d'une apiculture raisonnée (MAE). Aides à l'utilisation de cires « bio » ? - Projet de travail sur la connaissance et la sauvegarde de l'abeille mélipone endémique, en voie de disparition. - Petit financement du conseil départemental pour projet de protection des pollinisateurs (en plus de la mélipone et de la melifera, au moins 19 espèces sauvages identifiées) RITA 2 - Poursuite du Programme de sélection des reines en cours. Vente reines fécondées : 25€/pc. Demande supérieure à la capacité de production de reines. Besoin de mise en place d'une station de fécondation dirigée. - Poursuite de l'action de caractérisation des miels (aboutissement en 2018) - Analyses physico-chimiques et organoleptiques ; objectif = labellisation Mels de Guadeloupe	2 projets programmes sectoriels rejetés par DAAF (une demande rejetée, une étude refusée, non payée). 1 audit de la filière réalisé par Chambre rejeté par la DAAF ADA créée en 2011. Pour des raisons propres à la filière elle a été mise en sommeil. 2015 : reprise d'activité de l'ADA. Réalisation élevage de cellules et de reines vendues. Projet : pérenniser la production de reines et d'essaims pour la vente Source financement : POSEI et autres Acquisition de matériel Caractérisation des miels (PARM, PNRM) dans le cadre du RITA		RITA 2 : Mise en place ruchers sentinelles ; Caractérisation et valorisation des miels locaux.		

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Remarques
Info-comm		•Existence compte Facebook récent « apiculture martiniquaise ». Encore assez peu de contenus.				S Cluzeau signale l'existence d'une galerie apicole virtuelle : • Matériel • Lectures • Structures apicoles • Forums de discussion • Calendrier des manifestations Sophie se rapproche du gestionnaire du site afin de voir s'il hébergerait des infos « DOM ». Abonnement lettre de l'ITSAP : http://itsap.asso.fr/newsletter/
Autres	Programme de sélection des reines en cours. Vente reines fécondées : 25€/pc. Demande supérieure à la capacité de production de reines. Gestion cheptels homogène en Corse. Comment y parvenir ? Echanges expériences ? Formation ?	•14 espèces d'abeilles ; 13 sauvages dont 1 mellifère •2013 : mise en place d'un conservatoire apicole et d'un centre d'élevage (travaux en cours) à l'initiative du PNRM avec les professionnels •2013-2015 : Recueil des Plantes Mellifères (plantes mellifères et d'intérêt apicole en Martinique) commandé par le PNRM ; réalisée par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Martinique), en partenariat avec le SAM •2014 : Journée d'échange technique du GDSAM « L'ABEILLE AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE APICOLE MARTINIQUAISE » •2015 : Mise en place station fécondation dirigée. •2015 : expérimentation FREDON-SAM : installation de rucher dans un verger. But : étudier l'impact de l'abeille sur l'arboriculture	Abeilles essaiment trop (ruches se vident) Pas d'élevage de reines (récup essaims sauvages, milieu naturel et milieu anthropique -> service non rémunéré) Amélioration génétique (abeilles moins fugueuses) : sélection massale seulement ; abandon de l'idée de sélection génétique Difficulté à mener actions communes (nb mini de participants formation, prise en compte pluriactifs, trouver des dates qui collent)	Besoin travaux sur Nosema ceranae. D'accord pour apporter appui interDOM (un seul technicien peut suffire)	Tentatives d'enruchements à partir d'abeilles sauvages. Les tentatives avec des ruches de type Langstroth n'ont pas été couronnées de succès. Des essais sont en cours avec des ruches de type kenyanes (horizontales). Plans *open source* de ruches kenyanes envoyés par P Prigent	Cuba : plus gros producteur de miel de La Caraïbe. Bons échanges il y a 10 ans. On sent des réticences à présent (phénomène de concurrence). Besoin d'expérimentations sur l'efficacité des traitements en conditions tropicales. Quid projet apicole Europe (contenus, timing, prise en compte DOM ?)